



Procès-verbal

1^{re} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 21 janvier 2026, à 19 h
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle RC-11)

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Lise Bilodeau	Présidente
■ Cynthia Fauteux	Secrétaire
■ Jean Rochette	Vice-président
■ Brann Blanchette-Émond	Administrateur
■ Benoit Fournier	Administrateur
■ Michaël Laliberté-Grenier	Administrateur
■ Marc-André Roy-Desrosiers	Administrateur
■ Jonathan Simard	Administrateur

Absences

■ Lise Villeneuve	Trésorière
■ Hélène Lancup	Administratrice

Autres présences

■ Catherine Deschamps	Conseillère du district électoral de Les Saules — Les Méandres
■ Maxime Elmaleh	Conseillère du district électoral de Neufchâtel–Lebourgneuf
■ Éloïse Gaudreau	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Martine Gagnon	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

1^{re} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 21 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle RC-11)

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2025	19 h 03
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 05
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 15
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	19 h 25
	■ 6.1 Aménager un sentier-passerelle autour du bassin de rétention pour les résidents de la maison des aînés Lebourgneuf (suivi)	
	■ 6.2 Pour une meilleure reconnaissance du rôle des CQ (suivi)	
	■ 6.3 Projet en faveur de la biodiversité (suivi)	
	■ 6.4 Sécurité et circulation sur le boulevard Pierre-Bertrand (discussion)	
	■ 6.5 Sondage du RTC pour le développement de nouveaux trajets	
7.	Correspondance et trésorerie	20 h 10
	■ 7.1 Correspondance	
	■ 7.2 Trésorerie	
8.	Affaires internes	20 h 15
	■ 8.1 Assemblée générale annuelle	
9.	Varia	20 h 30
10.	Fin de l'assemblée	20 h 35



1. Ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Tour de table afin que les membres du conseil de quartier et les nouveaux élus se présentent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Sur proposition de Jean Rochette, dûment appuyée par Benoit Fournier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2025

Sur proposition de Jonathan Simard, dûment appuyée par Benoit Fournier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 17 décembre.

Adoptée à l'unanimité

4. Période d'information des membres du conseil municipal

Période de la conseillère municipale Catherine Deschamps:

- Il y a eu plusieurs interdictions de stationnement en raison du déneigement. Elle fait un rappel d'utiliser les alertes par courriels ou textos (SMS) et de vérifier sur le site de la ville pour trouver les stationnements mis à la disponibilité des citoyens pendant les périodes d'interdiction de stationnement sur les rues.
- Une rencontre a été organisée avec le député de la circonscription de Vanier-Les Rivières, M. Mario Asselin. Plusieurs sujets ont été abordés, dont le pont à étagement sur Robert-Bourrassa, à l'intersection du boulevard Lebourgneuf. M. Asselin a mentionné qu'il s'agit d'un dossier à compétence provinciale qu'il continue de suivre avec le ministre des Transports.

Période du conseiller municipal Maxime Elmaleh :

- Invite les citoyens à encourager les organismes locaux de notre district en participant à leurs activités.
- Festi-Neige : 21 février prochain. Entrée et activités gratuites. Organisé par l'organisme Sports et loisirs Neufchâtel.



- Le Carnaval de Québec en est à sa 72^e édition, qui aura lieu du 6 au 15 février. Invitation à y participer.
- Rénovations au parc Jean-Marc Gauthier (jeux d'eau, salle de bain avec accès universel, etc.). Les travaux ont commencé à l'automne et devraient se terminer au printemps 2026.

5. Période de questions et commentaires du public

- Une personne se demande si, pour le projet du pont à étagement, les conseillers ont rencontré des membres des parties de l'opposition considérant les élections à venir. Catherine Deschamps mentionne que l'opposition n'a pas été approchée, mais que, dans un éventuel changement de gouvernement, les conseillers continueront leur collaboration. Maxime Elmaleh rappelle que le projet est sur le Plan québécois des infrastructures et que la Ville de Québec est favorable au projet.
- Une personne qui vit dans le secteur Chauveau où il se produit des refoulements d'égouts à répétition mentionne qu'elle a communiqué à plusieurs reprises avec la Ville de Québec, sans succès. Maxime Elmaleh a rencontré les ingénieurs et les communications de la Ville de Québec, qui ont fait mention des retours par courriel et par la poste en septembre 2024. Lise Bilodeau mentionne que le conseil de quartier n'a pas le mandat de régler ce genre de litige et invite le citoyen à poursuivre ses démarches auprès de Maxime Elmaleh.
- Une personne informe les membres du conseil de quartier des nouveaux bâtiments qui seront construits près du bassin de rétention (secteur des Gadelles). Ces nouvelles constructions pourraient avoir un effet sur la demande de la Maison des aînés et alternatives Lebourgneuf concernant la possibilité d'y aménager un sentier. La personne mentionne aussi qu'il devait y avoir des travaux sur le boulevard Pierre Bertrand et que ceux-ci, qui n'ont pas encore débuté, devaient pourtant être terminés en 2027. Cette personne est également préoccupée par les nombreux incidents et accidents sur ce boulevard, dans le tronçon situé entre le boulevard Lebourgneuf et le boulevard Louis-XIV. Maxime Elmaleh mentionne qu'il faut faire des appels au 311. Il dit être sensible à la problématique et entend en faire une priorité.

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

6.1 Aménager un sentier-passerelle autour du bassin de rétention pour les résidents de la Maison des aînés et alternatives Lebourgneuf (suivi)

Le conseil de quartier a reçu la réponse suivante :



« La Ville de Québec prend acte de la résolution 25-CA-26 du conseil de quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf. Nous vous remercions de votre engagement envers l'amélioration de l'accès à la nature et reconnaissons l'importance de cet aspect pour la qualité de vie des personnes âgées ainsi que des résidents du secteur.

Compte tenu de la complexité des enjeux soulevés et de la configuration du terrain de la maison des aînés, la Ville poursuivra l'analyse des solutions possibles au cours des prochains mois afin d'améliorer la connexion avec les milieux naturels environnants pour les résidents.

Un suivi sera assuré par l'intermédiaire de la conseillère en consultations publiques du Service des relations citoyennes et des communications auprès du conseil de quartier durant l'hiver 2026. »

Le conseil de quartier est donc en attente d'une nouvelle proposition de la ville.

6.2 Pour une meilleure reconnaissance du rôle des CQ (suivi)

Il n'y a pas eu de réponse à la résolution. Ce point est donc remis.

6.3 Projet en faveur de la biodiversité (suivi)

Le projet initié par l'école de l'Apprenti-Sage suit son cours. Le conseil de quartier sera en mesure de déposer la demande de subvention la semaine prochaine. Le projet aura lieu à l'automne et la contribution des citoyens sera sollicitée.

6.4 Sécurité et circulation sur le boulevard Pierre-Bertrand (discussion)

Lise Bilodeau mentionne que le sujet a déjà été débattu et elle demande à Maxime Elmaleh de s'assurer que les plaintes des citoyens remontent au ministère des transports. Maxime Elmaleh mentionne que c'était un point à l'ordre du jour de la rencontre avec M. Asselin. Un retour sera fait en rencontre de travail en février.

6.5 Sondage du RTC pour le développement de nouveaux trajets

Il y a un sondage en court afin de connaître l'opinion des citoyens quant aux transports en commun. Il est important pour tous de remplir le sondage afin que la ville connaisse mieux les habitudes de déplacement des citoyens. Le lien se trouve sur la page Facebook du conseil de quartier.



7. Correspondance et trésorerie

7.1 Correspondance

Aucune

7.2 Trésorerie

Le solde au compte au 30 novembre était de 1300,84\$. Après les frais de service et frais de secrétariat, le solde au 31 décembre est de 1172,89\$.

Le chèque de la ville de Québec pour le budget de fonctionnement de 2026 a été émis. Le montant est de 1525\$. Le chèque sera remis à Lise Villeneuve ultérieurement.

RÉSOLUTION 26-CA-01

ADOPTION DES FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LES RENCONTRES DE 2026.

Sur une proposition de Brann Blanchette-Émond, dûment appuyée par Lise Bilodeau, il est résolu unanimement de fixer la somme versée pour les frais de rédaction de chaque procès-verbal à 125\$ pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 26-CA-02

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 21 JANVIER 2026.

Sur une proposition de Jonathan Simard, dûment appuyée par Benoit Fournier, il est résolu unanimement de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 26-CA-03

MISE À JOUR DU REGISTRE DES ENTREPRISES.

Sur une proposition de Marc-André Roy-Desrosiers, dûment appuyée par Jean Rochette, il est résolu unanimement de nommer Lise Villeneuve comme responsable pour faire la mise à jour annuelle du registre des entreprises.

Adoptée à l'unanimité



8. Affaires internes

8.1 Assemblée générale annuelle

- L'assemblée générale annuelle se tiendra en avril. Éloïse Gaudreau rappelle aux membres du conseil de quartier qu'il faut réfléchir à ce qu'ils veulent présenter lors de cette assemblée. Les membres du conseil de quartier doivent informer Éloïse Gaudreau de leurs intentions au plus tard à la séance du conseil de février.
- Éloïse Gaudreau indique que la méthode de distribution des invitations pour les assemblées générales annuelles des conseils de quartier a été modifiée. Un dépliant unique, commun à l'ensemble des quartiers de l'arrondissement, sera désormais utilisé pour informer les citoyens de la tenue des assemblées générales. Ceux-ci sont invités à consulter le site web de la Ville de Québec afin de déterminer le quartier correspondant à leur lieu de résidence.
- Lise Bilodeau informe les membres du conseil de quartier qu'ils doivent produire un résumé des activités accomplies durant l'année afin d'alimenter le rapport annuel. Les membres ont jusqu'à la séance de mars pour remettre à la secrétaire de soutien leur résumé.

RÉSOLUTION 26-CA-04

PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL

Sur une proposition de Jean Rochette, dûment appuyée par Marc-André Roy-Desrosiers, il est résolu unanimement d'autoriser une dépense de 250\$ pour la rédaction du rapport annuel qui sera produit par la secrétaire de soutien.

Adoptée à l'unanimité

9. Varia

- Marc-André Roy-Desrosiers mentionne qu'il sera question de la gestion de la page Facebook à la prochaine rencontre de travail en février.
- Le centre Charles-Auguste-Savard se qualifie pour la mesure d'aide aux infrastructures sportives et récréatives 2026, tel qu'annoncé par la ministre Isabelle Charest. Le programme sera reconduit à partir de février 2026. Maxime Elmaleh s'assurera que la Ville de Québec déposera la demande de subvention.

10. Fin de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 05.